

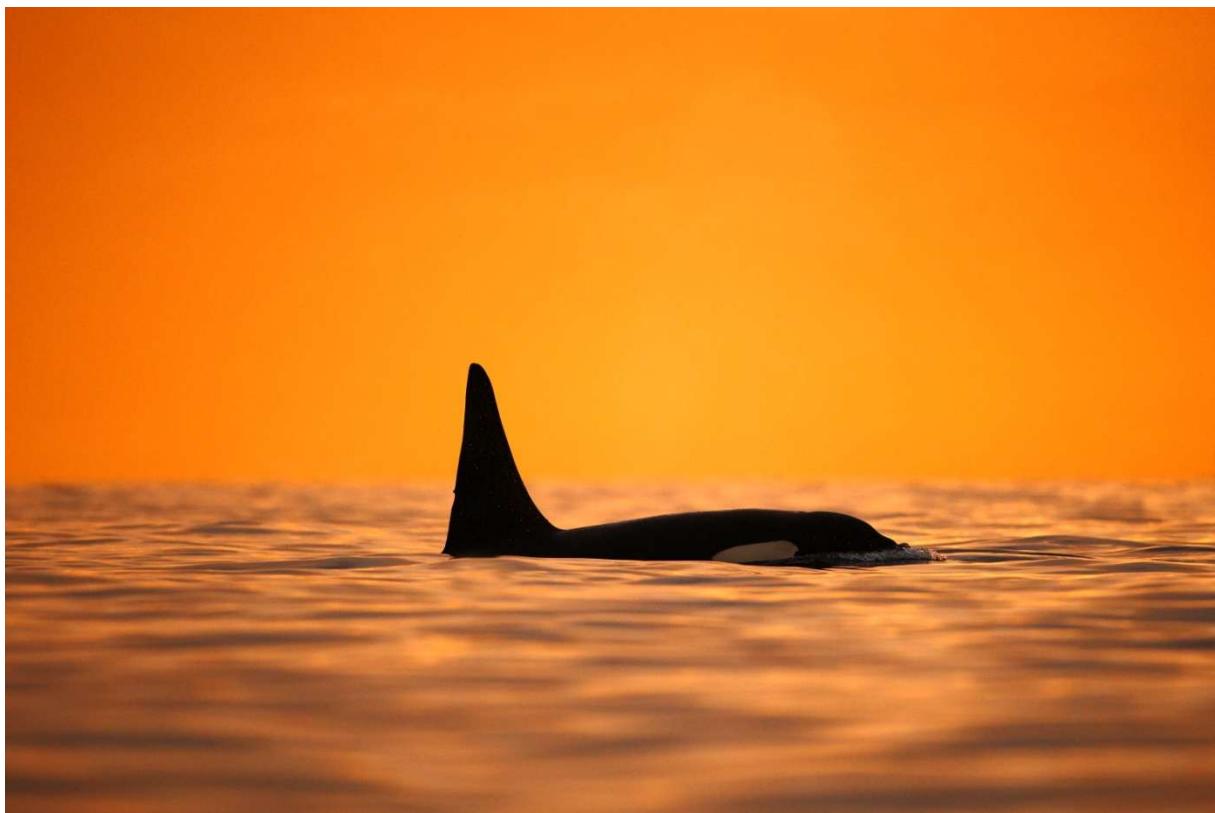
Votre guide : Jonathan Lhoir
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : jonathan@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 87 29 60 23



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

Norvège – Voyage photo orques en voilier

Voguez dans les fjords à la recherche des orques et baleines



Durée : 10 jours.

Lieu du séjour : Norvège – Tromsø – Skjervøy.

Nombre de participants : Minimum 4 – maximum 4.

Tarif : 4800€.

Dates 2026 :

Du samedi 31 octobre au lundi 09 novembre

Du samedi 07 novembre au lundi 16 novembre

Thématiques : Orques et baleines – paysages des fjords – aurores boréales

Début de prise en charge : Consulter la partie « Informations pratiques »

Fin de prise en charge : Consulter la partie « Informations pratiques »

Présentation du séjour

Passer une semaine entière à la recherche des orques et des baleines depuis un voilier ! Voilà le fil conducteur de ce séjour atypique qui se déroulera dans les fjords norvégiens à l'Est de Tromsø. En groupe très restreint de 4 photographes, venez découvrir ces espèces incroyables et ces paysages majestueux depuis notre petite embarcation. Nos deux hôtes skippers et moi-même serons là pour gérer les aspects logistiques afin que vous puissiez vous concentrer entièrement à la prise de vue et vivre pleinement cette expérience unique.

A cette époque de l'année et sous ces latitudes, même si les journées sont courtes, les lumières sont quant à elles magnifiques et nous parviendrons à les mettre à profit pour magnifier les scènes de vie sauvage qui s'offriront à nous. Orques, baleines à bosse et rorquals mais également le pygargue à queue blanche ainsi que goélands et mouettes viendront compléter le cadre déjà idyllique !

Le voilier comme moyen de locomotion : durant ce séjour nous partirons quotidiennement en voilier depuis notre pied à terre et c'est bien ça qui rendra l'aventure si particulière. Du matin au soir, nous voguerons à la recherche des cétacés au rythme du vent ou du moteur. C'est un avantage considérable d'être la journée entière dans les zones où orques et baleines se nourrissent et le voilier nous offre également la possibilité de dormir en mer si nos sujets photographiques venaient à prendre le large !

La maison en bord de fjord comme hébergement : chaque fin d'après-midi, nous aurons tout le confort en rejoignant la maison norvégienne que possède nos hôtes. Là-bas au fond du fjord, sauna, poêle à bois, lits douillots et repas locaux et conviviaux nous attendent. Un autre dépassement qui fera partie du séjour, pour notre plus grand plaisir. C'est également de ce pied à terre que nous aurons la possibilité de photographier les aurores, si nous sommes chanceux !

Les apports photo

Séjour photographique majoritairement dédié à la prise de vue animalière, nous aborderons les aspects techniques et spécifiques liés au contexte et aux sujets. Un point théorie en début de séjour sera donné afin que vous ayez les meilleurs réglages pour immortaliser orques et baleines en mouvement. Nous aurons la possibilité de faire des images depuis le voilier évidemment mais aussi depuis un dinghy qui sera à notre disposition pour changer l'angle de vue et être au plus proche de la surface de l'eau. Entre les différentes séances d'observations animalières nous aurons également l'occasion de faire de la photographie de paysages et pourquoi pas si nous sommes chanceux, d'immortaliser les aurores boréales ! Là aussi, vous recevrez les conseils techniques pour réussir vos images. Les apports photo se prolongeront également lors de nos séances d'analyse d'images réalisées pendant les premiers jours du voyage.

L'avis de votre guide

« L'orque, une espèce aussi mythique que photogénique ! Un régal pour les yeux, le cœur, l'esprit. Vivre une semaine sur un voilier en compagnie des orques et baleines au beau milieu des paysages magnifiques des fjords norvégiens est une expérience unique que j'ai hâte de partager avec vous ».

Jonathan Lhoir

Votre guide

Jonathan est avant tout un naturaliste et un photographe passionné. Diplômé en sylviculture et environnement, il a acquis au fil de ses diverses expériences professionnelles des compétences fortes dans de nombreuses disciplines telles que l'entomologie, l'ornithologie ou encore la botanique. Aujourd'hui, photographe professionnel, il utilise la photographie comme support afin de communiquer son engagement pour la protection de la nature. Conférencier, membre de jury, exposant, auteur de divers ouvrages, ses photographies sont également primées et publiées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Le nombre de participants limité à 4
- Les sorties journalières en voilier
- La silhouette des épauleards
- L'accueil et les bons petits plats de nos hôtes



Votre voyage jour par jour

Jour 1 – Nous vous conseillons vivement d'arriver ce Jour 1 à l'aéroport de Tromsø, voire la veille. Journée libre. Nuit à l'hôtel.

Jour 2 – Matinée libre. En tout début d'après-midi vous rejoignez le port de Tromsø depuis lequel vous prendrez un premier bateau direction Skjervøy où je vous attendrai. Nous prendrons ensuite un deuxième bateau afin de rejoindre la maison de nos hôtes qui sera notre pied à terre pour le restant du séjour.

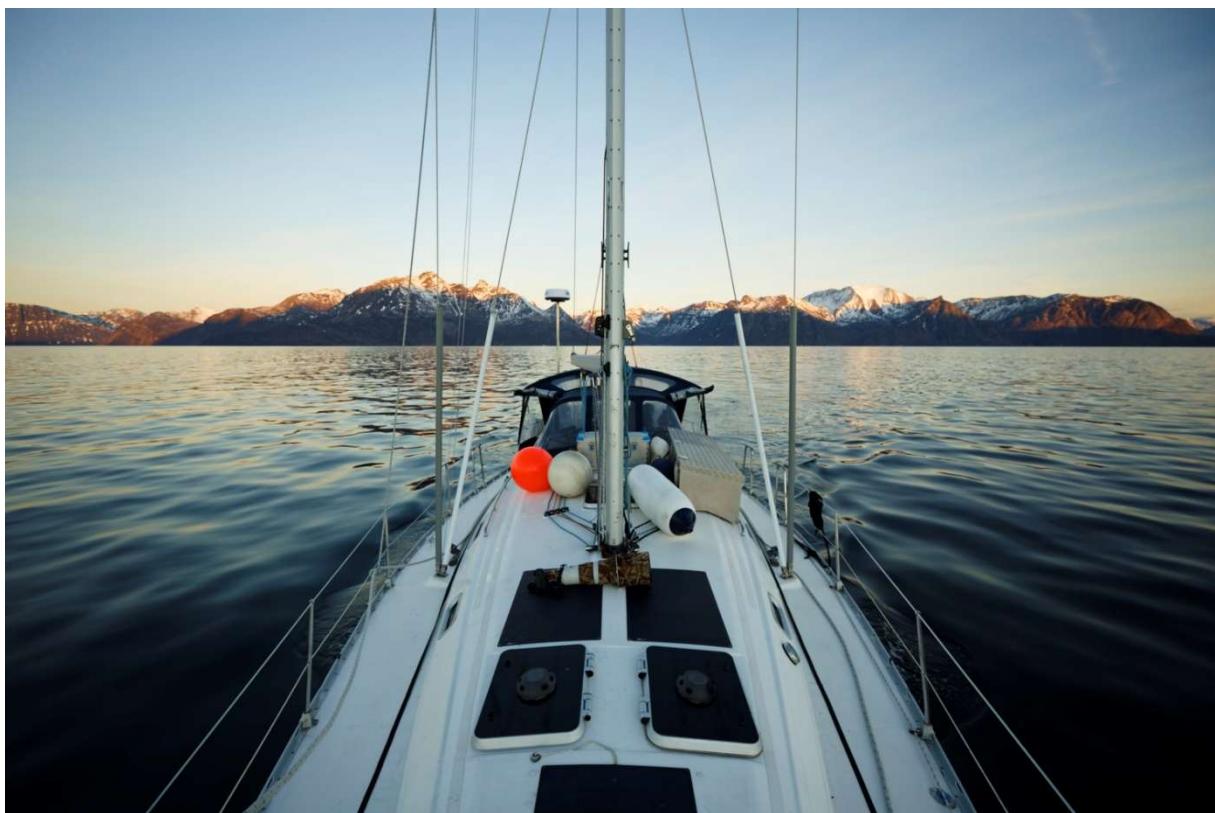
Jour 3 à 8 – Pendant ces 6 prochaines journées nous sillonnons les fjords norvégiens à la recherche des orques et des baleines. Il n'est pas impossible qu'en fonction des aléas climatiques nous ayons la possibilité de voir des aurores boréales ! Au gré des envies et des zones de présence des harengs, nous nous laisserons porter par les compétences et l'expérience de nos hôtes afin d'être au plus proche de

nos sujets photographiques. Si besoin, il n'est pas impossible que l'on passe une ou l'autre nuit sur le voilier ! Repas sur le voilier le midi et le soir à la maison.

Jour 9 – Dernière matinée durant laquelle nous profiterons pour aller balader à pied le long du fjord et faire vos valises avant de reprendre les deux bateaux qui vous ramènerons vers Tromsø. Une fois à destination, nous rejoindrez votre hébergement pour la nuit. Repas en ville.

Jour 10 – Petit-déjeuner à l'hôtel avant de partir pour l'aéroport de Tromsø. Nous vous conseillons vivement de repartir en J10, voire en J11.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, nos skippers seront seuls juges pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage. Veuillez également noter que certaines journées de navigation pourraient être annulées si les conditions climatiques ne sont pas favorables. Ces dernières ne pourront être remboursées si tel est le cas.



Conditions du séjour

Hébergement : Maison norvégienne en base chambre twin et éventuellement voilier – Pas de possibilité de chambre individuelle.

Transports : Taxi, bateau et voilier.

Repas : Au restaurant, sur le voilier et dans la maison en bord de fjord.

Condition physique : Ce séjour ne nécessite pas d'avoir une condition physique particulière. Cependant étant donné que nous passerons nos journées et nuits en mer, il serait préférable que vous ne soyez pas sensible au mal de mer pour profiter au maximum de ce séjour.

Climat : A cette époque de l'année les conditions peuvent parfois être fraîches. Merci de compiler la liste non exhaustive et donnée à titre indicatif dans la partie ci-dessous dénommée « Vêtements ».

Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).

Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour aller en Norvège. Une pièce d'identité valable 6 mois après la fin du séjour est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion)
- contrat d'assurance

Bagages

- un sac de voyage de dimension raisonnable destiné à voyager en soute.
- un sac à dos photo compatible avec les normes « bagage cabine ». (Attention au poids maximum en fonction des compagnies aériennes).

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- objectifs (télézoom type 100-400mm et/ou 70-200mm et grand-angle type 16-35mm)
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- filtre polarisant
- trépied
- pc portable
- lampe frontale
- jumelles
- gourdes/thermo
- serviette de toilette
- sac à viande pour nuit sur le bateau

Vêtements

En compléments de vos vêtements habituels, il est indispensable d'avoir des vêtements adaptés pour les moments passés sur le voilier et dans le dinghy. A savoir :

- pantalon rando ou de ski
- veste « grand froid » (Arcteryx, RAB, Fjallraven, Decathlon)
- une paire de chaussures « grand froid » confort jusqu'à -20° (Sorel, Baffin) ou bottes fourrées
- plusieurs paires de chaussettes en mérinos (Icebreaker, X-bionic)
- surpantalon imperméable
- poncho imperméable
- gants/moufles imperméable
- Bonnet/cagoule/chapka/cache nez/casquette
- chaussons/crocs

Santé et pharmacie personnelle :

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ». Attention, notre pied à terre est éloigné des services médicaux et pharmacies. Il est donc **indispensable** d'emporter avec vous l'ensemble de vos médicaments habituels et d'avoir une trousse à pharmacie permettant de parer aux maximums d'éventualités.



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

Nous vous recommandons de demander la confirmation du départ du séjour à l'agence avant de prendre vos billets d'avion. Par ailleurs nous vous demandons également de consulter votre guide avant d'acheter votre billet d'avion, afin de vous assurer de la conformité de vos horaires de vol avec le planning du séjour. **Attention**, les aléas climatiques peuvent compliquer votre acheminement depuis/vers notre point de rendez-vous. Nous vous demandons donc de prendre de la marge sur vos jours et horaires d'atterrissage et de décollage.

Pour les participants de la **semaine 1** : Rendez-vous à Tromsø en fin d'après-midi du J1 et dispersion en J9 à Skjervøy.

Pour les participants de la **semaine 2** : Rendez-vous à Skjervøy en fin d'après-midi du J2 et dispersion en début de matinée du J10 à Tromsø.

Tarif : 4800€

Le tarif comprend :

- Les transferts en bateau entre Tromsø, Skjervøy et Reinfjord.
- Vos nuits d'hôtel à Tromsø en J1 et J9
- Les repas du J2 soir jusqu'au J9 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- Le voilier, le dinghy et deux skippers
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets d'avion
- Les repas à Tromsø à votre arrivée et à votre départ (sauf breakfast)
- Les transferts entre l'aéroport et votre hébergement à Tromsø

- Les boissons alcoolisées, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir partie Assurances)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non-photographes

Les conditions matérielles de ce séjour ne permettent pas de pratiquer un tarif accompagnant différencié. Les accompagnants non-photographes, occupant une place du séjour, voyagent au même tarif que les photographes et bénéficient des mêmes prestations.

Précisions importantes : La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non-photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait génératrice de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. **Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- ***Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).***

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :

Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

• ***Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).***

Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes

bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrons ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 17/12/2025